



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 15 février 2012 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint.

CE-2012-172

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 24 JANVIER 2012 ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 25 JANVIER 2012

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 24 janvier 2012 et de la séance ordinaire tenue le 25 janvier 2012 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux comme soumis.

Adoptée

CE-2012-173*

RÈGLEMENT NUMÉRO 678-2012 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 500 000 \$ POUR PAYER LES SERVICES PROFESSIONNELS REQUIS POUR DES ÉTUDES PRÉPARATOIRES, DES PLANS ET DEVIS ET DE LA SURVEILLANCE AINSI QUE LA RÉALISATION DES TRAVAUX PRÉVUS DANS LE PLAN DIRECTEUR DES STATIONS D'ÉPURATION 2010 RELATIFS À LA MODERNISATION DE LA STATION DU SECTEUR DE MASSON-ANGERS - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 678-2012 autorisant une dépense et un emprunt de 500 000 \$ pour payer les services professionnels requis pour des études préparatoires, des plans et devis et de la surveillance ainsi que la réalisation des travaux prévus dans le plan directeur des stations d'épuration 2010 relatifs au projet de modernisation de la station du secteur de Masson-Angers.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-174*

RÈGLEMENT NUMÉRO 693-2012 AUTORISANT UNE DÉPENSE DE 5 300 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 3 350 000 \$ POUR LA RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE À LA MAISON DU CITOYEN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 693-2012 autorisant une dépense de 5 300 000 \$ et un emprunt de 3 350 000 \$ pour effectuer la réfection de la maçonnerie à la Maison du citoyen.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-175* RÈGLEMENT NUMÉRO 695-2012 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 14 000 000 \$ POUR EFFECTUER DIVERS TRAVAUX DE RÉFECTION ET D'AMÉNAGEMENT DU RÉSEAU ROUTIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 695-2012 autorisant une dépense et un emprunt de 14 000 000 \$ pour effectuer divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier.

De plus, ce comité recommande au conseil d'informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que la Ville de Gatineau désire se prévaloir des dispositions du paragraphe 2^o du premier alinéa de l'article 544 de la Loi sur les cités et villes pour ce règlement, et ce, permettant une description en termes généraux de la dépense.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-176* RÈGLEMENT NUMÉRO 698-2012 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 2 000 000 \$ POUR EFFECTUER DIVERS TRAVAUX DE RÉFECTION, D'AMÉLIORATION ET DE CONSTRUCTION DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS AINSI QUE LA REMISE EN ÉTAT DE LA PARTIE CORRESPONDANTE DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 698-2012 autorisant une dépense et un emprunt de 2 000 000 \$ pour effectuer divers travaux de réfection, d'amélioration et de construction des réseaux d'aqueduc et d'égouts ainsi que la remise en état de la partie correspondante des infrastructures.

De plus, ce comité recommande au conseil d'informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que la Ville de Gatineau désire se prévaloir des dispositions du paragraphe 2^o du premier alinéa de l'article 544 de la Loi sur les cités et villes pour ce règlement, et ce, permettant une description en termes généraux de la dépense.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-177* RÈGLEMENT NUMÉRO 57-2-2012 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 57-2002 DANS LE BUT DE MODIFIER L'IMPOSITION DES TRAVAUX DE FONDATION DE RUE, DE DRAINAGE, D'ÉCLAIRAGE, DE TROTTOIR, D'ÉGOUT PLUVIAL ET DE REVÊTEMENT D'ASPHALTE EFFECTUÉS SUR LA RUE RELIANT LE CHEMIN VANIER ET LE SITE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 57-2-2012 modifiant le règlement numéro 57-2002 afin de modifier l'imposition des travaux de fondation de rue, de drainage, d'éclairage, de trottoir, d'égout pluvial et de revêtement d'asphalte effectués sur la rue reliant le chemin Vanier et le site de l'école primaire de la Commission scolaire Western Québec.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-178

SOUSSION 2011 SP 251 - BASSIN DE RÉTENTION - RUISSEAU DALTON BERGERON - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISCTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Pronex Excavation inc., 346, rue Hamford, suite 320, Lachute, Québec, J8H 3P6, pour la construction du bassin de rétention – Ruisseau Dalton Bergeron, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 2 774 127,43 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 21 décembre 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30387-001-21752	84 488,83 \$	Drainage et bassin de rétention - Bassin de rétention
06-30444-002-21753	1 678 090,81 \$	Réservoir d'eau potable et bassin de rétention - Bassin de rétention Blanchette
06-30614-002-21754	890 907,34 \$	Réfection d'égouts, d'aqueduc et bassin de rétention - Construction de bassins de rétention
04-13493	120 640,45 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-179*

APPUI DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE AU RÉSEAU CANADIEN DE L'EAU POUR LE PROJET SUR LA PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement provincial imposera très bientôt aux municipalités de faire des analyses de risques pour la protection de toutes les prises d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE la chaire en eau potable de l'école Polytechnique a été mandatée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs afin de développer un modèle d'analyse de risques des prises d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE la chaire en eau potable de l'école Polytechnique a demandé une importante subvention au Réseau Canadien de l'Eau afin de travailler sur un projet de protection des sources d'eau potable alimenté par des eaux de surface;

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Ottawa nous avait déjà approché afin de collaborer à leur programme de protection;

CONSIDÉRANT QUE la participation au projet de la Polytechnique constitue une belle opportunité pour la Ville de Gatineau :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'appuyer la demande de subvention de l'école Polytechnique au Réseau Canadien de l'Eau pour le projet sur la protection des sources d'eau potable en confirmant son intention de contribuer en services et en argent au projet.

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-41110-411	16 500 \$	Administration - Service de l'environnement - Services professionnels et de génie

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-180

ACQUISITION - PARTIE DU LOT 2 466 744 AU CADASTRE DU QUÉBEC - REMPLACEMENT DU PONT MONGEON - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL

CONSIDÉRANT QUE le lot 2 466 744 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, situé au 0, chemin Mongeon, est la propriété de messieurs Claude Tessier, Robert J. Dubé, la succession de monsieur Louis A. Gardère et la succession du Docteur Michael J. Sullivan;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec prévoit effectuer des travaux de remplacement du pont du chemin Mongeon, mieux connu sous le nom de pont Mongeon, lequel est dans un état vétuste et dangereux;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec est responsable de cette structure, de la préparation des plans et devis ainsi que des coûts de construction, mais puisqu'il s'agit d'une emprise municipale, il revient à la Ville de Gatineau d'entreprendre les démarches d'acquisition de terrain requis pour ce projet, soit une partie du lot 2 466 744, d'une superficie totale de 782,5 m²;

CONSIDÉRANT QUE cette acquisition permettra d'aménager convenablement les talus en empiérement de chaque côté des culées, tout en régularisant les droits de propriété de la Ville pour la conduite d'aqueduc se situant sous la parcelle à acquérir;

CONSIDÉRANT QUE le Service de la gestion des biens immobiliers recommande l'acquisition d'une partie du lot 2 466 744, d'une superficie totale de 782,5 m², aux conditions habituelles prévues au contrat type de la Ville de Gatineau et autres conditions stipulées dans les promesses de cession négociées et dûment signées les 12 septembre et 18 novembre 2011, prévoyant entre-autres clauses :

- Un prix de vente de 1 200 \$, plus les taxes applicables;
- Les vendeurs vendent sans les garanties légales et de qualité;
- La Ville s'engage à payer les coûts relatifs aux déclarations de transmission et autres documents afférents rendus nécessaires afin de permettre le transfert entre les successions des propriétaires en titre et la Ville de Gatineau;
- Un droit d'occupation préalable à la signature de l'acte de vente en faveur de la Ville.

CONSIDÉRANT QUE la valeur marchande de la partie de lot à acquérir a été établie à 1 200 \$, plus les taxes applicables, par monsieur Stéphane Dompierre É.A. dans son rapport en date du 4 mai 2011 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- approuve l'acquisition, sans garantie légale, d'une partie du lot 2 466 744 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, d'une superficie totale de 782,5 m², au prix de 1 200 \$, plus les taxes applicables, et ce, aux conditions habituelles prévues au contrat type de la Ville de Gatineau et autres conditions stipulées dans les promesses de cession négociées et dûment signées les 12 septembre et 18 novembre 2011;

- s'engage à payer les coûts relatifs aux déclarations de transmission et autres documents afférents rendus nécessaires afin de permettre le transfert entre les successions des propriétaires en titre et la Ville de Gatineau, le tout évalué à un montant approximatif de 5 000 \$.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins des présentes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-11006-001-21750	1 319,70 \$	Programme de réfection des ponts et ouvrages d'art - Réfection des ponts et ouvrages d'art
11-11006-001-21751	5 000,00 \$	Programme de réfection des ponts et ouvrages d'art - Réfection des ponts et ouvrages d'art
04-13493	60,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-181

RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS B-53 - 241 743,30 \$ POUR LA PÉRIODE DU 31 DÉCEMBRE 2011 AU 6 JANVIER 2012, B-01 AU MONTANT DE 445 231,64 \$ POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 7 JANVIER 2012

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-53 au montant de 241 743,30 \$ pour la période du 31 décembre 2011 au 6 janvier 2012, B-01 au montant de 445 231,64 \$ pour la période du 1^{er} janvier au 7 janvier 2012.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-182*

RÈGLEMENT NUMÉRO 702-2012 AUTORISANT UNE DÉPENSE DE 3 239 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 2 239 000 \$ POUR FINANCER L'ACHAT DE VÉHICULES ET D'ÉQUIPEMENTS POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET AUTRES SERVICES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 702-2012 autorisant une dépense de 3 239 000 \$ et un emprunt de 2 239 000 \$ pour financer l'achat de véhicules et d'équipements pour le Service des travaux publics et autres services.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-183*

PROGRAMME DE CADRE DE SOUTIEN - ANALYSE DU 1^{er} OCTOBRE 2011

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, à sa réunion du 14 décembre 2011, a pris connaissance des rapports d'analyse du Programme de soutien aux événements, du Programme de soutien aux projets particuliers, du Programme de soutien aux clubs de l'âge d'or, du Programme de soutien au développement de l'excellence, du Programme de soutien aux initiatives de regroupement volontaire et du Programme de soutien aux grands partenaires;

CONSIDÉRANT QUE le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés ainsi que les centres de services ont procédé à l'analyse des demandes de soutien :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité, suite à la recommandation de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, recommande au conseil d'accepter le rapport de la Commission représentant une contribution financière de 415 870 \$ afin de soutenir financièrement les organismes œuvrant sur le territoire de la ville de Gatineau.

Le trésorier est autorisé à émettre les chèques aux montants et aux noms, comme indiqué ci-dessous, sur présentation des pièces justificatives fournies par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS

Association des résidents du parc Champlain et des environs	565 \$
Association des résidents de la Terrasse Lakeview	330 \$
Association des résidents de la Terrasse Lakeview	240 \$
Association des résidents Les amis de Wychwood	1 500 \$
Club de patinage artistique Asticou	1 000 \$
Académie des retraités de l'Outaouais	2 000 \$
Action-Quartiers	500 \$
Action-Quartiers	1 080 \$
Action-Quartiers	1 080 \$
Action-Quartiers	800 \$
Association de la fraternité du secteur Fournier	1 500 \$
Association de la fraternité du secteur Fournier	1 500 \$
Association des résidents de l'île de Hull	3 000 \$
Association des résidents du Plateau	1 500 \$
Association des résidents du Plateau	1 500 \$
Association des résidents du Plateau	1 500 \$
Club de Judo Saint-Jean Bosco	1 500 \$
La soupe populaire	1 500 \$
Les enfants de l'espoir	1 100 \$
Loisirs Saint-Jean-Bosco	3 000 \$
Ludo-Outaouais	1 410 \$
Maison communautaire Daniel-Johnson	820 \$
Corporation des loisirs de Masson-Angers inc.	1 500 \$
Club optimiste de Buckingham	1 500 \$
Chevaliers de Colomb 12112	1 500 \$
Maison de la famille de Gatineau	450 \$
Comité de vies de quartier du Vieux-Gatineau	1 500 \$
Adojeune	1 500 \$
Adojeune	3 000 \$
Les Ami(e)s du Soleil inc.	1 500 \$
Club les aînés de Saint-René inc.	1 500 \$

TOTAL	42 875 \$
--------------	------------------

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS PARTICULIERS
--

Club des ornithologues de l'Outaouais	5 000 \$
Club des ornithologues de l'Outaouais	8 200 \$
Groupe communautaire Deschênes	800 \$
Groupe communautaire Deschênes	4 820 \$
Centre alimentaire Aylmer	4 720 \$
Académie des retraités de l'Outaouais	10 000 \$
Action-Quartiers	6 000 \$
Action-Quartiers	6 000 \$
Association des familles monoparentales et recomposées de l'Outaouais	2 800 \$
Le Grenier du petit sportif	4 000 \$
Les Enfants de l'Espoir	920 \$
Maison communautaire Daniel-Johnson	6 000 \$
Maison communautaire Daniel-Johnson	1 200 \$
Maison communautaire Daniel-Johnson	6 190 \$
Maison communautaire Daniel-Johnson	6 900 \$
Maison de l'amitié	6 895 \$
Centre Action Génération des aînés de la Lièvre	15 000 \$
Club de ski Bel-Ami	4 000 \$
Le Grenier du petit sportif	10 000 \$
Tennis Buckingham	340 \$
La Pointe aux jeunes inc.	8 650 \$
La Pointe aux jeunes inc.	3 030 \$
Corporation d'aménagement de la Rivière-Blanche	15 000 \$
Comité de vies de quartier du Vieux-Gatineau	1 500 \$
Relais des jeunes gatinois	2 000 \$
Ligue d'échec de l'Outaouais	4 800 \$
Club de Water Polo Gatineau	2 000 \$
Saga Jeunesse	5 300 \$
Amicale des personnes handicapées physiques de l'Outaouais	10 480 \$
Ligue Navale du Canada, succursale de l'Outaouais	15 000 \$

TOTAL	177 545 \$
--------------	-------------------

PROGRAMME DE SOUTIENS AUX CLUBS DE L'ÂGE D'OR
--

Amicale Laurent-Groulx	1 000 \$
Association des loisirs Entre-Nous	1 000 \$
Association des retraités de la résidence Frontenac	600 \$
Cartes Sainte-Bernadette	1 000 \$
Cartes Saint-Rédempteur	600 \$
Club d'âge d'or de la paroisse Saint-Pierre- Chanel	1 000 \$
Club du sourire de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe	600 \$
Club le Versailles	600 \$
Club Renaissance de Hull	600 \$
Diamant Sacré-Cœur	600 \$
Les Amis de Saint-Jean-Bosco	1 000 \$
Les Amis de Saint-Joseph	1 000 \$
Les joyeux Copains	1 000 \$
Les joyeux Lorettois	1 000 \$
Les joyeux Retraités	1 000 \$
Les aînés du fil d'argent	1 000 \$
Club d'âge d'or Saint-Mathieu	600 \$
Club des aînés de Saint-René	1 000 \$
L'Escale Saint-Rosaire	1 000 \$
Âge d'or l'Anneau d'or	600 \$
Club d'âge d'or « 50 » Le Baron	600 \$
Centre Arc-en-ciel	1 000 \$
Centre des aînés de Riviera	1 000 \$

Club de l'âge d'or Saint-Jean-de-Brébeuf	1 000 \$
Les Amis du soleil	1 000 \$
Friendships Club of Gatineau	1 000 \$
Club d'âge d'or Templeton	1 000 \$
Les Chevaliers de l'âge d'or de Gatineau	600 \$
Club d'âge d'or Saint-Paul d'Aylmer	1 000 \$
Friendship club	600 \$
Club âge d'or Saint-Luc de Buckingham	1 000 \$
Club les aînés Saint-Grégoire de Buckingham	1 000 \$
Club de l'âge d'or de la Bonne humeur	600 \$
Les amis populaires de Masson	1 000 \$
Les bons copains du Grand Gatineau	600 \$
Club de poche baseball Les aînés et aînées du mercredi soir	1 000 \$

TOTAL :	30 800 \$
----------------	------------------

PROGRAMME DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE L'EXCELLENCE
--

Tennis Outaouais Performance	4 000 \$
Club Skinouk	1 250 \$
Association régionale de judo de l'Outaouais inc.	825 \$
Association régionale de judo de l'Outaouais inc.	825 \$
Le Masque de Fer	3 000 \$
Club de Water Polo Gatineau	1 500 \$
Club de Water Polo Gatineau	1 500 \$
Club de Water Polo Gatineau	1 500 \$
Club de Water Polo Gatineau	3 000 \$
Club de Water Polo Gatineau	1 500 \$
Club de Water Polo Gatineau	3 000 \$
Club de Water Polo Gatineau	3 000 \$
Club de Water Polo Gatineau	3 000 \$
Club de natation de Gatineau	3 000 \$
Club de natation de Gatineau	3 000 \$
Club de natation de Gatineau	3 000 \$
Gatineau Synchro	3 000 \$
Association de football mineur de l'Outaouais	3 000 \$
Association régionale de badminton de l'Outaouais	510 \$
Association régionale de badminton de l'Outaouais	650 \$
Les Dragons rouges de l'Outaouais	750 \$
Association régionale de soccer de l'Outaouais (ARSO)	3 000 \$
Association régionale de baseball élite de l'Outaouais (ARBÉO)	1 340 \$

TOTAL	46 150 \$
--------------	------------------

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX GRANDS PARTENAIRES
--

La Corporation de l'âge d'or d'Aylmer	20 000 \$
Association de soccer de Gatineau	38 000 \$
Corporation des loisirs de Masson-Angers	25 000 \$
M-Ado Jeunes	20 500 \$
Club de ski de fonds les Renards blancs	15 000 \$

TOTAL	118 500 \$
--------------	-------------------

GRAND TOTAL	415 870 \$
--------------------	-------------------

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-70046-971-21877	415 870 \$	Cadre de soutien loisirs, sports et plein air - Contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-184*

SOUTIEN FINANCIER AUX ORGANISMES EN LOISIR, EN SPORT ET EN VIE COMMUNAUTAIRE - 2012

CONSIDÉRANT QUE les membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, à sa réunion du 14 décembre 2011, a pris connaissance de l'ensemble des demandes de subventions de la part d'organismes œuvrant sur le territoire de la ville de Gatineau :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter le rapport de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire (annexe A) représentant une enveloppe totale de 319 130 \$ afin de soutenir financièrement les organismes œuvrant sur le territoire de la ville de Gatineau.

Le trésorier est autorisé à émettre des chèques au nom des organismes bénéficiaires mentionnés au rapport de ladite commission, au montant de l'aide financière indiqué et sur présentation de pièces de compte à payer préparées par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés. Ces montants sont versés à titre de contribution financière pour l'année 2012 et représentent un montant total de 319 130 \$. Toute autre subvention à verser en cours d'année, à même le solde de la présente enveloppe, devra faire l'objet d'une résolution au conseil municipal.

Les fonds seront puisés aux différents postes budgétaires indiqués au rapport Annexe A.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71030-972-21880	68 000 \$	Soutien aux organismes communautaires et développement - Subventions
02-71030-971-21879	221 130 \$	Soutien aux organismes communautaires et développement - Contributions
02-71020-971-21878	30 000 \$	Soutien aux organismes sportifs et développement - Contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-185

SOUSSION 2011 SI 327 - ACHAT DE CHAISES DE STYLE BANQUET ET CHARIOTS – SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Direct-Chairs Canada ltd, 1340, rue Gay Lussac, Boucherville, Québec, J4B 7G4, pour l'achat de chaises de style banquet et chariots, selon les prix unitaires apparaissant à la formule de soumission, et ce, pour un montant approximatif de 49 812,74 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 8 décembre 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-19921-692-21749	46 782,17 \$	Location - Maison du citoyen - Équipements non capitalisables
04-13493	2 166,24 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	864,33 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-186*

CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE GATINEAU POUR LE PROGRAMME DES JARDINS COMMUNAUTAIRES ET COLLECTIFS AUX ORGANISMES RESPONSABLES DES JARDINS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2010-1834 en date du 7 décembre 2010, adoptait la mise à jour du cadre de soutien des jardins communautaires et collectifs ainsi que le budget annuel de 48 000 \$ pour les années 2011 à 2014 pour l'entretien annuel des jardins communautaires et collectifs existants;

CONSIDÉRANT QUE le programme des jardins communautaires et collectifs contribue au mieux-être de la population;

CONSIDÉRANT QUE le programme des jardins communautaires et collectifs favorise, entre autres, la mobilisation du milieu, le développement du sentiment d'appartenance, la sécurité alimentaire et augmente le sentiment de sécurité;

CONSIDÉRANT QUE le cadre de soutien des jardins communautaires et collectifs prévoit un soutien annuel aux organismes responsables des jardins;

CONSIDÉRANT QUE les protocoles d'entente entre les organismes et la Ville ont déjà été entérinés par les résolutions numéros CM-2011-413, CM-2011-624 et CM-2011-748 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'autoriser le trésorier à verser, à chaque organisme responsable des jardins mentionnés ci-dessous, la subvention recommandée par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, conditionnelle à la réception du bilan annuel et financier, incluant une copie des factures des dépenses liées au jardin, de l'année antérieure, et ce, sur présentation de pièces de comptes à payer préparées par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

Organismes bénéficiant de la subvention :

- Association des résidents de l'Île de Hull
Montant accordé : **2 200 \$** (inclut la gestion de 2 jardins et le projet semis)

- Maison de l'Amitié
Montant accordé : **800 \$** (inclut le projet semis)
- Corporation des aînés de la Cabane en bois rond inc.
Montant accordé : **800 \$** (inclut le projet semis)
- Entre deux roues
Montant accordé : **450 \$** (inclut le projet semis)
- Centre Alimentaire Aylmer
Montant accordé : **1 500 \$** (inclut la gestion de 3 jardins et le projet semis)
- Le boulev'art de la Vallée
Montant accordé : **350 \$**
- Association des résidents du quartier du Ruisseau
Montant accordé : **600 \$**

Pour un montant total de 6 700 \$.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71432-971-21881	6 700 \$	Jardins communautaires - Contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-187*

UTILISATION DES PLATEAUX DE LA COMMISSION SCOLAIRE AU COEUR-DES-VALLÉES

CONSIDÉRANT QUE la Ville et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées ont signé, le 23 mars 2005, un protocole d'entente pour l'utilisation des plateaux de ses écoles sur le territoire de la ville, selon la résolution numéro CM-2005-236 en date du 8 mars 2005;

CONSIDÉRANT QUE ce protocole est échu depuis le 31 décembre 2010;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, en date du 14 juillet 2011, impose une grille de tarification commune;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a besoin des plateaux de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour son offre de services :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'autoriser le trésorier d'augmenter le budget de la location de plateaux de la somme de 148 500 \$ pour l'année 2012 à même les imprévus;
- d'autoriser le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à négocier une entente avec la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et les autres commissions scolaires pour l'utilisation des plateaux et de leurs écoles, sur la base de la grille tarifaire proposée.

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-99900-999	148 500 \$		Imprévu - Autres
02-71040-511		148 500 \$	Gestion des protocoles et utilisation des plateaux - Location d'espaces

Un certificat du trésorier a été émis le 13 février 2012.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-188

MODIFICATION TEMPORAIRE À LA RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT DANS LE CADRE DE LA GATINEAU LOPPET - 18 ET 19 FÉVRIER 2012

CONSIDÉRANT QUE la Gatineau Loppet a lieu sur le site du complexe Mont-Bleu, les 18 et 19 février 2012;

CONSIDÉRANT QUE le manque de stationnements potentiels sur le site du complexe Mont-Bleu peut engendrer un risque pour la sécurité du public présent lors de l'événement :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le stationnement public sur le boulevard de la Cité-des-Jeunes en direction ouest, côté du Parc de la Gatineau, les 18 et 19 février 2012, entre le boulevard Riel et l'entrée du complexe Mont-Bleu aux conditions suivantes :

- Respecter les normes de la signalisation routière du Québec et de la Ville de Gatineau concernant le transport en commun et la protection incendie;
- Assurer une entente avec les Services de sécurité incendie et de police concernant la sécurité du public et le contrôle de la circulation;
- Assurer la bonne circulation en tout temps sur le site du complexe Mont-Bleu durant l'événement;
- Dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et fournir à la Division des fêtes et festivals du Service des arts, culture et lettres, au plus tard deux semaines avant la tenue de l'événement, les formulaires d'assurances désignant la Ville de Gatineau à titre d'assurée additionnelle, responsabilité et indemnisation, de même que responsabilité civile générale pour un montant de 3 000 000 \$.

Adoptée

CE-2012-189*

PARTICIPATION DE LA VILLE DE GATINEAU DANS LE CADRE DES FÊTES ET FESTIVALS POUR LES ANNÉES 2012, 2013 ET 2014 - 769 500 \$ EN CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES ET 656 500 \$ EN SERVICES

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, suite à l'adoption du budget 2012, a identifié la contribution financière ainsi que la contribution en services pour l'ensemble des fêtes et festivals;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a déjà approuvé le soutien pour l'édition 2012 de Bal de Neige, en vertu de sa résolution numéro CM-2011-852 en date du 11 octobre 2011, et de la Gatineau Loppet, par sa résolution numéro CM-2012-066 en date du 24 janvier 2012;

CONSIDÉRANT QUE le comité plénier réuni le 6 septembre 2011 a accepté la mise à jour de la politique de soutien aux fêtes, festivals et événements permettant de signer les protocoles d'entente pour les années 2012, 2013 et 2014;

CONSIDÉRANT QUE le Comité des fêtes et festivals a pris connaissance des demandes, à sa réunion du 2 décembre 2011, et est d'accord avec les recommandations :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'approuver les contributions financières et les services mentionnés ci-dessous pour la réalisation des fêtes, festivals et événements des calendriers 2012, 2013 et 2014. Pour certains organismes (nouveaux et du volet 4), le soutien accordé est pour 2012 seulement :

Événements / Organismes	Contribution		Services		
	\$	Budget	\$	Description	Budget
Le Grand Prix cycliste de Gatineau / Corporation la grande visite de Gatineau	35 000	71529	3 500 \$ 15 500 \$ 500 \$ 500 \$	Salaires cols bleus Salaires policiers Primes d'assurance Cotisation-Abonnement FEQ	71526 71529 19100 71050
Sous-total	35 000 \$		20 000 \$		
Bâtisseur d'un jour / Corporation pour le développement de la relève CB *pour 2012 seulement	---	71529	3 500 \$ 3 000 \$ 3 000 \$ 500 \$	Salaires cols bleus Salaires policiers Logistique, autres services Primes d'assurance	71526 71529 71529 19100
Sous-total	--- \$		10 000 \$		
Festibièrre de Gatineau / Corporation Cinqdixquinze *pour 2012 seulement	25 000	71529	6 000 \$ 4 000 \$ 4 000 \$ 500 \$ 500 \$	Salaires cols bleus Salaires policiers Logistique, autres services Cotisation-Abonnement FEQ Primes d'assurance	71526 71529 71529 71050 19100
Sous-total	25 000 \$		15 000 \$		
Fête nationale du Québec- Région Outaouais / Société nationale des Québécois de l'Outaouais	30 000	71519	8 000 \$ 5 000 \$ 6 000 \$ 500 \$ 500 \$	Salaires cols bleus Salaires policiers Logistique, autres services Cotisation-Abonnement FEQ Primes d'assurance	71526 71519 71519 71050 19100
Sous-total	30 000 \$		20 000 \$		
Outaouais en fête / Festival l'Outaouais en fête	75 000	71519	12 000 \$ 28 000 \$ 29 500 \$ 500 \$ 5 000 \$	Salaires cols bleus Salaires policiers Logistique, autres services Cotisation-Abonnement FEQ Primes d'assurance	71526 71519 71519 71050 19100
Sous-total	75 000 \$		75 000 \$		
Merveilles de sable / Corporation merveilles de sable de Gatineau *pour 2012 seulement	30 000	71516	6 000 \$ 4 000 \$ 4 000 \$ 500 \$ 500 \$	Salaires cols bleus Salaires policiers Logistique, autres services Cotisation-Abonnement FEQ Primes d'assurance	71526 71516 71516 71050 19100
Sous-total	30 000 \$		15 000 \$		
Festival d'été Buckingham en fête / Corporation de Buckingham en fête	50 000	71522	10 000 \$ 16 000 \$ 4 000 \$ 500 \$ 5 000 \$	Salaires cols bleus Salaires policiers Bureau administratif Cotisation-Abonnement FEQ Primes d'assurance	71526 71522 71522 71050 19100
Sous-total	50 000 \$		35 500 \$		
Festival culture et saveurs de Gatineau/ Association cultures et saveurs d'Aylmer *pour 2012 seulement	---	71529	5 500 \$ 4 000 \$ 5 000 \$ 500 \$	Salaires cols bleus Salaires policiers Logistique, autres services Primes d'assurance	71526 71529 71529 19100
Sous-total	--- \$		15 000 \$		

Événements / Organismes	Contribution		Services		
	\$	Budget	\$	Description	Budget
Grands feux du Casino du Lac-Leamy / Les grands feux du Lac-Leamy	190 000	71513	5 000 \$	Salaires cols bleus	71526
			42 000 \$	Salaires policiers	71513
			1 200 \$	Salaires pompiers	71513
			20 000 \$	Logistique, autres services	71513
			800 \$	Cotisation-Abonnement FEQ	71050
			11 000 \$	Prime d'assurance	19100
			5 000 \$	Location	71513
			25 000 \$	Frais de cohabitation	71513
Sous-total	190 000 \$		110 000 \$		
Festival country du Grand Gatineau / Corporation du festival country du grand Gatineau	12 500	71529	5 500 \$	Salaires cols bleus	71526
			2 000 \$	Salaires policiers	71529
			2 000 \$	Logistique, autres services	71529
			500 \$	Primes d'assurance	19100
*pour 2012 seulement					
Sous-total	12 500 \$		10 000 \$		
Festival de montgolfières de Gatineau / Festival de montgolfières de Gatineau	200 000	71512	75 000 \$	Salaires cols bleus	71523
			60 000 \$	Salaires policiers	71512
			10 000 \$	Salaires pompiers/prévention	71512
			20 000 \$	Informatique Ville	71512
			50 000 \$	Logistique, autres services	71523
			1 000 \$	Cotisation-Abonnement FEQ	71050
			24 000 \$	Primes d'assurance	71512
			12 000 \$	Primes d'assurance	19100
28 000 \$	Bureau administratif	71512			
Sous-total	200 000 \$		280 000 \$		
Festival Outaouais Émergent/ Les productions des Outaouais motivés	35 000	71529	2 000 \$	Salaires cols bleus	71526
			5 000 \$	Salaires policiers	71529
			2 000 \$	Logistique, autres services	71529
			500 \$	Cotisation-Abonnement FEQ	71050
			500 \$	Primes d'assurance	19100
Sous-total	35 000 \$		10 000 \$		
Festival de boîtes à savon de Gatineau / Association des gens d'affaires et professionnels (AGAP) du Vieux-Gatineau	15 000	71529	2 000 \$	Salaires cols bleus	71526
			4 000 \$	Salaires policiers	71529
			500 \$	Primes d'assurance	19100
			500 \$	Cotisation-Abonnement FEQ	71050
			3 000 \$	Logistique, autres services	71529
*pour 2012 seulement					
Sous-total	15 000 \$		10 000 \$		
Fête d'antan / Corporation du Musée d'Aylmer inc.	10 000	71529	2 000 \$	Salaires cols bleus	71526
			1 000 \$	Salaires policiers	71529
			1 500 \$	Soutien technique	71529
			500 \$	Cotisation-Abonnement FEQ	71050
*pour 2012 seulement					
Sous-total	10 000 \$		5 000 \$		
Gatineau en vol / Les Ailes d'Époque du Canada	25 000	71529	3 500 \$	Salaires cols bleus	71526
			5 000 \$	Salaires policiers	71529
			3 000 \$	Salaires pompiers	71529
			500 \$	Cotisation-Abonnement FEQ	71050
			3 000 \$	Logistique, autres services	71529
*pour 2012 seulement					
Sous-total	25 000 \$		15 000 \$		
Rendez-vous des saveurs / Corporation Le Rendez-vous des saveurs de Gatineau	25 000	71529	500 \$	Cotisation-Abonnement FEQ	71050
			500 \$	Primes d'assurance	19100
Sous-total	25 000 \$		1 000 \$		
Défilé du père Noël de Gatineau / Corporation du Défilé du père Noël de Gatineau	12 000	71529	3 000 \$	Salaires cols bleus	71526
			5 000 \$	Salaires policiers	71529
			1 000 \$	Logistique, autres services	71529
			1 000 \$	Primes d'assurance	19100
*pour 2012 seulement					
Sous-total	12 000 \$		10 000 \$		
TOTAL	769 500 \$		656 500 \$		

- d'autoriser le trésorier à prévoir les sommes nécessaires à la présente résolution pour les années 2013 et 2014;
- selon des circonstances hors de contrôle (température, bris d'équipement, etc), la contribution en services pourrait être supérieure selon les disponibilités budgétaires des services municipaux;
- d'autoriser le trésorier à verser une subvention supplémentaire maximale de 2 000 \$ par organisme pour les organismes des volets 2, 3 et 4 de la politique de soutien des fêtes, festivals et événements pour la préparation de mission d'examen ou d'états financiers vérifiés qui sont exigés selon la politique;
- d'autoriser le Service de la police à facturer à la Commission de la capitale nationale, le coût en temps supplémentaire des policiers lors de la Fête du Canada;
- d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer les protocoles d'entente aux fins de la présente;
- d'autoriser le trésorier à émettre les chèques aux montants et noms apparaissant au tableau ci-dessus, selon les termes et conditions stipulés au protocole d'entente à intervenir avec ces organismes sur présentation de pièces de comptes à payer préparées par le Service des arts, de la culture et des lettres;
- d'autoriser le Service des finances à ajouter la couverture d'assurance de biens pour l'Outaouais en fête, Festival d'été Buckingham en fête et le Festival de montgolfières de Gatineau, sur la police d'assurance des organismes à but non lucratif de la Ville de Gatineau.

Les organismes s'engagent à fournir à la Division des fêtes et festivals du Service des arts, de la culture et des lettres, deux semaines avant la tenue de l'événement, un certificat d'assurance responsabilité civile générale au montant de 3 000 000 \$ et s'engagent également à dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et désigner la Ville de Gatineau comme assurée additionnelle sur leur police d'assurance responsabilité civile.

Les fonds à cette fin, au montant de 769 500 \$ en soutien financier et de 656 500 \$ en soutien en services de la Ville de Gatineau, seront pris à même les postes budgétaires identifiés au tableau ci-dessus.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71512-971	200 000 \$	Festival des montgolfières - Contributions
02-71513-971	190 000 \$	Grands feux du Casino - Contributions
02-71516-971	30 000 \$	Merveilles de sable - Contributions
02-71519-971	105 000 \$	Fête nationale - Contributions
02-71522-971	50 000 \$	Buckingham en fête - Contributions
02-71529-971	194 500 \$	Autres festivals - Contributions

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-71050-493	200 \$		Administration - Fêtes et festivals - Frais de réceptions et de traiteurs
02-71521-121	17 500 \$		Fête du Canada - Temps supplémentaires - Réguliers - Policiers
02-71522-121	2 000 \$		Buckingham en fête - Temps supplémentaires - Réguliers - Policiers
02-71529-971	56 500 \$		Autres festivals - Contributions

02-71512-123	6 400 \$	Festival des montgolfières - Temps supplémentaires – Réguliers - Pompiers
02-71513-439	25 000 \$	Grands feux du Casino - Autres services techniques
02-71516-519	1 000 \$	Merveilles de sable - Autres locations
02-71516-622	500 \$	Merveilles de sable - Sable
02-71521-519	590 \$	Fête du Canada - Autres locations
02-71516-971	10 000 \$	Merveilles de sable - Contributions
02-71050-494	200 \$	Administration - Fêtes et festivals - Cotisations
02-71512-121	6 500 \$	Festival des montgolfières - Temps supplémentaires - Réguliers - Policiers
02-71513-121	2 000 \$	Grands feux du Casino - Temps supplémentaires - Réguliers - Policiers
02-71519-121	3 000 \$	Fête nationale - Temps supplémentaires - Réguliers - Policiers
02-71529-121	26 500 \$	Autres festivals - Temps supplémentaires - Réguliers - Policiers
02-71529-123	3 000 \$	Autres festivals - Temps supplémentaires - Réguliers - Pompiers
02-71513-511	25 000 \$	Grands feux du Casino - Location d'espaces
02-71519-519	8 890 \$	Fête nationale - Autres locations
02-71529-529	9 600 \$	Autres festivals - Entretien et réparation - Infrastructures, autres
02-71513-971	25 000 \$	Grands feux du Casino - Contributions
02-71519-971	10 000 \$	Fête nationale - Contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 14 février 2012.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-190*

ADOPTION DES PRIORITÉS D'ACTION POUR LES ANNÉES 2012 À 2016 DE LA POLITIQUE CULTURELLE ET DU PLAN DE FINANCEMENT

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a adopté, le 2 décembre 2003, sa première Politique culturelle;

CONSIDÉRANT QUE selon la Politique, ces priorités d'action doivent être remises à jour et que le Service des arts, de la culture et des lettres a procédé à des consultations auprès des organismes pour retenir ces priorités;

CONSIDÉRANT QUE ces priorités d'action sont associées à des bailleurs de fonds, comme le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, et que ces partenariats participent activement à la cohésion du milieu culturel;

CONSIDÉRANT QUE la Politique culturelle est maintenant à l'étape de la consolidation et qu'elle constitue une phase importante par le développement culturel du milieu;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'élaboration du budget 2012, un montant de 356 620 \$ a été consenti :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil, pour les priorités d'action de la Politique culturelle :

- d'accepter les priorités d'action pour les années 2012 à 2016 de la Politique culturelle;

- d'autoriser le trésorier à virer au budget de la Politique culturelle la somme de 356 620 \$, allouée en 2012 pour les politiques du patrimoine et culturelle, et de virer aux budgets les subventions consenties pour cette politique;
- d'autoriser le trésorier à prévoir la somme de 356 620 \$ nécessaire au budget des années 2013 à 2016;
- d'autoriser le Service des ressources humaines à combler le poste inscrit au point 5.5 des présentes priorités d'action;
- de mandater le Service des arts, de la culture et des lettres de la Ville de Gatineau à négocier et signer une entente de développement culturel 2012-2016 avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec et les autres partenaires financiers afin d'amorcer les priorités d'action;
- de mandater le Service des arts, de la culture et des lettres à venir présenter au conseil, lors de l'étude du budget annuel des années en 2013 à 2016, le suivi des priorités d'action de la Politique culturelle afin d'obtenir les montants additionnels nécessaires à leur réalisation.

De plus, il est résolu que ce comité recommande au conseil, pour la Politique du patrimoine :

- de mandater les représentants de la Ville de Gatineau pour discuter avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec du financement de la Politique du patrimoine et de venir faire état des discussions lors d'un comité exécutif en 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-72011-999	301 620 \$	Politique culturelle - Autres

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-72135-999	356 620 \$		Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine - Autres
02-72011-999		356 620 \$	Politique culturelle - Autres

Un certificat du trésorier a été émis le 14 février 2012.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-191*

SOUTIEN AUX ORGANISMES CULTURELS POUR L'ANNÉE 2012 - APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE - AIDE FINANCIÈRE DE 527 840 \$ ET DE 293 287 \$ EN SERVICES

CONSIDÉRANT QUE la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine, à sa réunion du 12 décembre 2011, a pris connaissance des demandes de soutien des organismes culturels pour l'année 2012 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité, suite à la recommandation de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine, recommande au conseil d'accepter le rapport « Résumé de l'aide totale accordée aux organismes culturels pour l'année 2012 » (annexe A) recommandant une aide financière totalisant 527 840 \$ et une aide en services de 293 287 \$ pour un soutien total de 821 127 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre des chèques aux montants, dates, noms et postes budgétaires indiqués dans le rapport « Modalités de paiement des subventions aux organismes culturels » (annexe B), sur présentation de pièces de comptes à payer préparées par le Service des arts, de la culture et des lettres.

Le directeur du Service des arts, de la culture et des lettres ou son représentant est autorisé à signer les protocoles d'entente avec les organismes culturels.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-72110-972-21894	419 190 \$	Soutien aux organismes culturels et développement - Subventions
02-72310-972-21893	61 000 \$	Réseau muséal - Subventions
02-71531-972-21892	47 650 \$	Un été show - Subventions

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-72011-999	55 000 \$		Politique culturelle - Autres
02-70046-999	2 800 \$		Cadre de soutien loisirs, sports et plein air - Autres
02-72130-433	2 400 \$		Gestion de la diffusion culturelle - Cachets d'artistes
02-71531-972		20 000 \$	Un été show - Subventions
02-72110-972		40 200 \$	Soutien aux organismes culturels et développement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-192

SOUSSION 2011 SI 351 - AMEUBLEMENT - POSTE DE POLICE - SERVICE DE POLICE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Thibo produits de bureau, 131, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1T4, pour la fourniture et l'installation d'ameublement au poste de police de la rue Gréber, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 32 407,43 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 11 janvier 2012, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-21602-692-21755	30 998,10 \$	Plan d'organisation policière - Équipements non capitalisables
04-13493	1 409,33 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-193

SOUSSION 2012 SI 063 - LOCATION DE DEUX VÉHICULES – SERVICE DE POLICE - CONTRATS DE 36 MOIS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Subaru Outaouais, 890, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Z 1S9, pour la location de deux véhicules Subaru, modèles Impreza et Legacy, pour une période de 36 mois, au montant total de 36 186,51 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 30 janvier 2012, cette dernière ayant déposé la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-21200-517 - Enquêtes criminelles - Location machinerie et véhicules, et ce, jusqu'à concurrence des montants disponibles.

Le trésorier est autorisé à prévoir les montants nécessaires aux budgets des années 2013 à 2015 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-194

SOUSSION 2011 SI 315 - CHEMIN DE CLEF RESTREINT - SERVICE DE POLICE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Serrurier Royal Farley, 281, boulevard Saint-René Ouest, Gatineau, Québec, J8P 2V7 pour l'achat et l'installation d'un chemin de clef restreint, et ce, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 34 829,98 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 10 janvier 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-21600-644-21756	33 315,30 \$	Soutien organisationnel - Quincaillerie
04-13493	1 514,68 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-195

PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LE MODE DE TRANSFERT DES APPELS DE SANTÉ DU CENTRE PRIMAIRE 9-1-1 À LA COOPÉRATIVE DES PARAMÉDICS DE L'OUTAOUAIS

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 9-1-1 et à certains centres secondaires d'appels d'urgence détermine les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 9-1-1;

CONSIDÉRANT QU'il détermine également certaines normes et spécifications ainsi que certains critères de qualité applicables aux centres secondaires d'appels d'urgence, à l'exception des centres de communication santé au sens de la Loi sur les services préhospitaliers d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE les centres d'urgence 9-1-1 et les centres secondaires d'appels d'urgence doivent se conformer à cette réglementation;

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'urgence 9-1-1 de la Ville de Gatineau est soumis à ce Règlement;

CONSIDÉRANT QUE l'article 11 du Règlement stipule qu'un centre d'urgence 9-1-1 et un centre secondaire d'appels d'urgence, auquel le centre d'urgence transfère principalement des appels d'urgence et les informations géographiques s'y rattachant, le cas échéant, doivent conclure des protocoles d'entente afin de déterminer, pour chaque type d'événement, les services d'urgence requis de façon prioritaire et les procédures opérationnelles afférentes;

CONSIDÉRANT QUE la Coopérative des Paramédics de l'Outaouais opère un centre secondaire dont la mission consiste à recevoir les appels qui proviennent du centre primaire de la Ville de Gatineau et qui requièrent des services d'ambulance sur le territoire :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'entente pour le mode de transfert des appels de santé à intervenir avec la Coopérative des Paramédics de l'Outaouais et autorise le directeur du Service de police à signer l'entente faisant partie de la présente.

Adoptée

CE-2012-196

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 3 - 22 073,28 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 5 - 236 781,64 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 4 - 11 866,18 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 3, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 5 ainsi que la liste des réquisitions numéro 4 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 3	Pièces de comptes à payer	22 073,28 \$	30 janvier au 3 février 2012
Liste PD numéro 5	Pièces de comptes à payer	236 781,64 \$	30 janvier au 3 février 2012
Liste des réquisitions numéro 4	Pièces de comptes à payer	11 866,18 \$	30 janvier au 3 février 2012

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-197

SOUSSION 2011 SP 329 - ACHAT DE TABLEAUX INTERACTIFS DE MARQUE SMARTBOARD ET D'UN LOGICIEL DE VIDÉOCONFÉRENCE - SERVICE DE L'INFORMATIQUE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme CBCI Télécom Canada inc, 1550A, avenue Laperrière, suite 104, Ottawa, Ontario, K1Z 7T2, pour l'achat de 8 tableaux interactifs de marque SmartBoard et d'un logiciel de vidéoconférence pour un montant total de 74 410,67 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 19 décembre 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée d'une année et les prix resteront fixes et fermes pour cette durée.

Les fonds à cette fin, au montant total de 74 410,67\$, incluant les taxes, seront pris aux postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-90005-002	38 827,77 \$	Équipements spécialisés - Police - Système de vidéoconférence
02-62910-692	8 086,74 \$	Transactions immobilières - Équipements non capitalisables
02-61100-692	8 086,74 \$	Service de l'urbanisme et du développement durable - Équipements non capitalisables
11-80001-001	16 173,47 \$	Équipements informatiques
04-13493	3 235,95 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-198

RADIATION D'UNE SERVITUDE DE VENTE RESTRICTIVE AFFECTANT LES IMMEUBLES DÉSIGNÉS AUX LOTS 1 321 190 ET 1 321 191 AU CADASTRE DU QUÉBEC - 311 ET 315, BOULEVARD LA VÉRENDRYE EST - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - SYLVIE GONEAU

CONSIDÉRANT QUE les immeubles désignés aux lots 1 321 190 et 1 321 191 au cadastre du Québec, propriétés de monsieur Robert Plouffe, sont affectés d'une servitude de vente restrictive pour le bénéfice de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la vente des immeubles désignés aux lots 1 321 190 et 1 321 191 au cadastre du Québec ne peut être complétée sans la radiation de cette servitude;

CONSIDÉRANT QUE le bénéficiaire de la servitude, soit la Ville de Gatineau, accepte de renoncer à celle-ci par acte notarié;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de régulariser la situation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'acte notarié préparé par M^e Luc Lavallée visant à annuler la servitude de vente restrictive affectant les immeubles désignés aux lots 1 321 190 et 1 321 191 au cadastre du Québec.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer l'acte notarié.

Adoptée

CE-2012-199

COTISATION ANNUELLE 2011-2012 DE MADAME LA CONSEILLÈRE SYLVIE GONEAU ET DE MONSIEUR LE CONSEILLER STÉPHANE LAUZON - CLUB OPTIMISTE DE GATINEAU - 121,99 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le renouvellement de la cotisation de madame la conseillère Sylvie Goneau et de monsieur le conseiller Stéphane Lauzon au Club Optimiste de Gatineau.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 121,99 \$ à l'ordre du Club Optimiste de Gatineau, au soin de monsieur Louis Dubois, C. P. 82007, 1100, boulevard Maloney Ouest, Gatineau, Québec, J8T 8B0, pour couvrir leur cotisation annuelle 2011-2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-494	121,99 \$	Conseil municipal - Cotisations

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-200

SUBVENTION DE 100 \$ - FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE GATINEAU POUR LA PARTICIPATION DE MADAME HÉLÈNE FAVREAU AU CYCLO-DÉFI CONTRE LE CANCER - 7 ET 8 JUILLET 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - LUC ANGERS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de la Fondation du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau, 116, boulevard Lionel-Émond, Gatineau, Québec, J8Y 1W7, à titre de subvention pour la participation de madame Hélène Favreau au Cyclo-défi contre le cancer les 7 et 8 juillet 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-201

SUBVENTION DE 125 \$ - ASSOCIATION RÉGIONALE DE CAMPING ET DE CARAVANING DE L'OUTAOUAIS - ACTIVITÉS ANNUELLES 2012 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 125 \$ à l'ordre de l'Association régionale de camping et de caravaning de l'Outaouais, à l'attention de monsieur Pierre Ménard, 368, chemin de la Savane, Gatineau, Québec, J8T 8R5, à titre de subvention pour les activités annuelles 2012 de l'association.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	25 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-202

SUBVENTION DE 200 \$ - CLUB DE JUDO ST-JEAN BOSCO DE HULL - ORGANISATION DU 50^e ANNIVERSAIRE DU CLUB - DISTRICT ÉLECTORAL DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE - PATRICE MARTIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre du Club de Judo St-Jean Bosco de Hull, à l'attention de monsieur Jacques Beaudry, 16, rue Duquesne, Gatineau, Québec, J8Y 3J3, à titre de subvention pour l'organisation des célébrations entourant le 50^e anniversaire du club.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	200 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-203

SUBVENTION DE 500 \$ - CÉGEP DE L'OUTAOUAI POUR PERMETTRE À DES ÉTUDIANTS EN TECHNIQUES ADMINISTRATIVES D'EFFECTUER UN STAGE AU HONDURAS AU MOIS DE MAI 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - NICOLE CHAMPAGNE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du Cégep de l'Outaouais – T.A. Honduras, 333, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6M4, à titre de subvention pour permettre à des étudiants en techniques administratives d'effectuer un stage au Honduras au mois de mai 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	500 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-204

SUBVENTION DE 500 \$ - LES JOYEUX RETRAITÉS INC. - ACTIVITÉS 2012 DU CLUB - DISTRICT ÉLECTORAL DE SAINT-RAYMOND-VANIER - PIERRE PHILION

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre des Joyeux Retraités inc., à l'attention de monsieur Maurice Lévesque, 49, rue Mutchmore, appartement 405, Gatineau, Québec, J8Y 3T5, à titre de subvention pour les activités 2012 du club.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	500 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond– Vanier - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-205 **SUBVENTION DE 800 \$ - ADOJEUNE POUR LE SPECTACLE FRANC MANIAC - 16 JUIN 2012 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 800 \$ à l'ordre de Adojeune inc., 22, rue d'Auvergne, Gatineau, Québec, J8T 6J8, à titre de subvention pour le spectacle Franc Maniac le 16 juin 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79939-972	200 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79945-972	300 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-206 **SUBVENTION DE 1 100 \$ - CHEVALIERS DE COLOMB POINTE-GATINEAU, CONSEIL 5228 DANS LE CADRE DU 50^e ANNIVERSAIRE DE FONDATION - 24 MARS 2012 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 100 \$ à l'ordre des Chevaliers de Colomb Pointe-Gatineau, conseil 5228, 635, boulevard de la Gappe, Gatineau, Québec, J8T 8H9, à titre de subvention dans le cadre du 50^e anniversaire de fondation le 24 mars 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79943-972	500 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	500 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-207

SUBVENTION DE 1 500 \$ - SOUPE POPULAIRE DE HULL - ACTIVITÉS ALIMENTAIRES ET LUDIQUES - DISTRICT ÉLECTORAL DE SAINT-RAYMOND-VANIER - PIERRE PHILION**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 500 \$ à l'ordre de la Soupe populaire de Hull, à l'attention de monsieur Sylvain Laflamme, 751, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 4B7, à titre de subvention pour des activités alimentaires et ludiques.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	1 500 \$	Pierre Philion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-208

SUBVENTION DE 1 750 \$ - CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE DE GATINEAU - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 750 \$ à l'ordre du Centre de pédiatrie sociale de Gatineau, à l'attention du Dre Anne-Marie Bureau, 321, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec, J8P 1L2, à titre de subvention pour l'organisation d'une activité de levée de fonds en collaboration avec le club Kiwanis de Hull le 17 mars 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79931-972	100 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79934-972	200 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79943-972	1 000 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79945-972	300 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-209

SUBVENTION DE 2 000 \$ - ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE LAKEVIEW TERRACE INC. - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 000 \$ à l'ordre de l'Association des résidents de Lakeview Terrace inc., à l'attention de monsieur Benoît Gosselin, président, 55, promenade Lakeview, Gatineau, Québec, J9H 2A2, à titre de subvention pour leurs activités en 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79933-972	2 000 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-210

SUBVENTION DE 2 250 \$ - COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ BIO-ÉQUITABLE DE L'OUTAOUAIS - FÊTE DES SEMENCES BIO-ÉQUITABLE DE L'OUTAOUAIS - 18 MARS 2012 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 250 \$ à l'ordre de la Coopérative de solidarité bio-équitable de l'Outaouais, à l'attention de monsieur Johnattan Wettel, 66, rue Vaudreuil, Gatineau, Québec, J8X 2B8, à titre de subvention pour la Fête des semences bioéquitables de l'Outaouais qui se tiendra le 18 mars 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	250 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79933-972	100 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79934-972	100 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau– Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79935-972	50 \$	Patrice Martin - De Wright–Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions
02-79936-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond– Vanier - Aménagement - Subventions
02-79938-972	1 000 \$	Denise Laferrière - De Hull–Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79939-972	200 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79943-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79947-972	50 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-211

SUBVENTION DE 10 000 \$ - CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'OUTAOUAIS - VERDISSEMENT DE LA RUE EDDY - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 10 000 \$ à l'ordre du Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais, à l'attention de monsieur Yvann Blayo, chargé de projet, 115, boulevard Sacré-Cœur, bureau 204, Gatineau, Québec, J8X 1C5, à titre de subvention pour le projet Verdissement de la rue Eddy.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	10 000 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79938-692	10 000 \$		Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Équipements non capitalisables
02-79938-972		10 000 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-212

SUBVENTION DE 10 000 \$ - GATINEAU 55 INC. - ORGANISATION DU CARNAVAL SOLEIL POLAIRE DANS LE CADRE DE LA GATINEAU LOPPET - 19 FÉVRIER 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 10 000 \$ à l'ordre de Gatineau 55 inc., à l'attention de madame Joannie Bouffard, coordonnatrice, 214, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 3X4, à titre de subvention pour l'organisation du Carnaval Soleil polaire qui se tiendra le 19 février 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79936-972	10 000 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79936-692	10 000 \$		Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Équipements non capitalisables
02-79936-972		10 000 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-213

SUBVENTION ET PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL À UNE ACTIVITÉ AU PROFIT DU CLUB RICHELIEU AYLMEYER - 25 FÉVRIER 2012 – 1 425 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs les conseillers Stefan Psenak, André Laframboise et Alain Riel à participer à la soirée gala qui aura lieu le 25 février 2012, soulignant le 50^e anniversaire de fondation du Club Richelieu Aylmer.

De plus, ce comité autorise les membres du conseil à subventionner cette activité pour un montant de 1 200 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 1 425 \$ à l'ordre du Club Richelieu Aylmer, à l'attention de monsieur Pierre-André Simard, C. P. 385, succursale Aylmer, Gatineau, Québec, J9H 5E7, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	200 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79931-972	575 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79932-972	325 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79933-972	325 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-214

SUBVENTION ET PARTICIPATION DE MESDAMES LES CONSEILLÈRES PATSY BOUTHILLETTE ET SYLVIE GONEAU À UNE ACTIVITÉ AU PROFIT DE LA CLASSIQUE DE GOLF RENÉ-BRAZEAU - 5 ET 6 JUIN 2012 - MEMBRES DU CONSEIL - 2 110 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise mesdames les conseillères Patsy Bouthillette et Sylvie Goneau à participer à une activité au profit de la Classique de golf René-Brazeau les 5 et 6 juin 2012.

De plus, ce comité autorise les membres du conseil à subventionner cette activité pour un montant de 2 050 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 2 110 \$ à l'ordre de la Classique de golf René-Brazeau, IGA Extra, 720, montée Paiement, Gatineau, Québec, J8R 4A3, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	1 000 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79943-972	1 000 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79944-972	60 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79947-972	50 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-215

PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE DENISE LAFERRIÈRE À UNE ACTIVITÉ AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC - RÉGION OUTAOUAIS - 29 MARS 2012 - 103,48 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Denise Laferrière à participer à la Soirée 70^e anniversaire de l'Association de la construction du Québec - Région Outaouais, le 29 mars 2012.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 103,48 \$ à l'ordre de l'Association de la Construction du Québec – Région Outaouais, à l'attention de madame Véronique Gagnon, 170, boulevard Maisonneuve, Gatineau, Québec, J8X 3N4, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	98,98 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
04-13493	4,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-216

SUBVENTION DE 800 \$ - LIGUE NAVALE DU CANADA, SUCCURSALE GATINEAU-MÉTROPOLITAIN POUR UN BRUNCH BÉNÉFICE AU PROFIT DES JEUNES LE 19 FÉVRIER 2012

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 800 \$ à l'ordre de la Ligue Navale du Canada, succursale Gatineau-Métropolitain, à l'attention de madame Chantal Naud, 231, boulevard Maloney Ouest, C. P. 714, Gatineau, Québec, J8P 7R8, à titre de subvention pour un brunch bénéfique au profit des jeunes le 19 février 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond-Vanier - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-217

PARTICIPATION AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS À SASKATOON DU 1^{ER} AU 4 JUIN 2012 - MEMBRES DU CONSEIL - 16 210 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs les conseillers Yvon Boucher, Joseph De Sylva et Luc Montreuil ainsi que mesdames les conseillères Denise Laferrière et Nicole Champagne à participer au congrès de la Fédération canadienne des municipalités qui se tiendra à Saskatoon du 1^{er} au 4 juin 2012, conformément à l'article 3 de la procédure administrative SG-001-2002 – Frais de représentation des membres du conseil, congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités.

Le trésorier est autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation de pièces justificatives, et ce, pour une dépense maximale de 16 210 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-30024	3 242 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32334	3 242 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-30021	3 242 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-30017	3 242 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-30025	3 242 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 13 février 2012.

Adoptée

CE-2012-218

PARTICIPATION AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS À SASKATOON DU 1^{ER} AU 4 JUIN 2012 - MEMBRES DU CONSEIL - 16 210 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs les conseillers Stéphane Lauzon, Maxime Pedneaud-Jobin et Stefan Psenak ainsi que mesdames les conseillères Patsy Bouthillette et Sylvie Goneau à participer au congrès de la Fédération canadienne des municipalités qui se tiendra à Saskatoon du 1^{er} au 4 juin 2012, conformément à l'article 4 de la procédure administrative SG-001-2002 – Frais de représentation des membres du conseil, congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités.

Le trésorier est autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement sur présentation de pièces justificatives, et ce, pour une dépense maximale de 16 210 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-32338	3 242 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32335	3 242 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

02-11100-311-32336	3 242 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32337	3 242 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32331	3 242 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 13 février 2012.

Adoptée

CE-2012-219

SUBVENTION DE 600 \$ - COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS POUR LA CONFÉRENCE SUR L'INTIMIDATION DE MONSIEUR JASMIN ROY À LA POLYVALENTE L'ÉRABLIÈRE - AVRIL 2012 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre de la Commission scolaire des Draveurs, 200, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 1K3, à titre de subvention pour la conférence sur l'intimidation de monsieur Jasmin Roy à la polyvalente l'Érablière en avril 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	500 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-220

SUBVENTION DE 2 000 \$ - PETITS DÉJEUNERS DE LA SOUPIÈRE DE L'AMITIÉ - CHALLENGE DE SKI - 1^{er} MARS 2012 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 000 \$ à l'ordre des Petits déjeuners de la Soupière de l'Amitié, 306, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec, J8P 1K8, à titre de subvention pour le Challenge de ski IGA - Petits déjeuners qui aura lieu le 1^{er} mars 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79948-972	100 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79947-972	100 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

02-79943-972	300 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions
02-79936-972	100 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions
02-79934-972	100 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79933-972	100 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79931-972	100 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-221

AUTORISATION DE DÉPLACEMENT - MESSIEURS LES CONSEILLERS PIERRE PHILION ET MAXIME TREMBLAY - COMMISSION DE RÉVISION DES DÉPENSES - 23 ET 24 FÉVRIER 2012

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs les conseillers Pierre Phillion et Maxime Tremblay à se déplacer dans le cadre de la Commission de révision des dépenses, les 23 et 24 février 2012.

Le trésorier est autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation de pièces justificatives, pour une dépense maximale de 2 660 \$.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-32332	1 255 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-30016	1 405 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

CE-2012-222*

GATINEAU, VILLE HÔTESSE DES ASSISES ANNUELLES 2012 DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE l'Union des municipalités du Québec tiendra ses assises annuelles à Gatineau les 9, 10, 11 et 12 mai 2012;

CONSIDÉRANT QUE l'Union des municipalités du Québec représente le monde municipal dans toute sa diversité et accueille, dans le cadre de ses assises annuelles, plus de 1 500 participants chaque année, ce qui est sans contredit l'événement le plus important du monde municipal au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau tient à s'impliquer à titre de ville hôte lors de cet événement majeur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter que la Ville de Gatineau, ville hôte des 91^{es} assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec, accorde une contribution financière de 20 000 \$ à l'Union des municipalités du Québec afin de mettre en valeur la Ville et la région de l'Outaouais.

Il est de plus résolu qu'en collaboration avec la Société de transport de l'Outaouais, la Ville de Gatineau assumera les coûts afférents aux transports et déplacements en autobus pour les fins de ces assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec, et ce, pour une dépense maximale de 25 000 \$.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer tout protocole ou document donnant suite à la présente.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 20 000 \$ à l'Union des municipalités du Québec afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-972	45 000 \$	Conseil municipal - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-11600-972	29 000 \$		Subventions diverses - Subventions
02-11100-311	16 000 \$		Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-972		45 000 \$	Conseil municipal - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 février 2012.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-223

SOUSSION 2011 SP 278A - RENOUELEMENT DU PARC DES CELLULAIRES - SERVICE DE L'INFORMATIQUE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la Société Telus Communications, 630, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H3B 1S6, pour le renouvellement des forfaits et appareils cellulaires, et ce, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission le tout pour un montant total approximatif de 566 554,19 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 31 janvier 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat d'une durée de 36 mois prendra effet à compter du 1^{er} mars 2012 et se terminera le 28 février 2015.

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires concernés jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2013, 2014 et 2015, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 février 2012.

Adoptée

CE-2012-224

SUBVENTION DE 500 \$ - CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE MASSON-ANGERS - COMPÉTITION 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du Club de patinage artistique de Masson-Angers, à l'attention de madame Chantal Matte, C. P. 2534, Gatineau, Québec, J8M 1K7, à titre de subvention pour la compétition 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	500 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 février 2012.

Adoptée

CE-2012-225

SUBVENTION ET PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER ALAIN RIEL À UNE ACTIVITÉ AU PROFIT DE LA FONDATION DU COLLÈGE PRÉUNIVERSITAIRE NOUVELLES FRONTIÈRES - 16 FÉVRIER 2012 - 1 150 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Alain Riel à participer au souper-bénéfice qui aura lieu le 16 février 2012, au profit de la Fondation du Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières.

De plus, ce comité autorise les membres du conseil à subventionner cette activité pour un montant de 1 000 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 1 150 \$ à l'ordre de la Fondation du Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières, à l'attention de monsieur Bernard Garneau, 250, rue Gamelin, Gatineau, Québec, J8Y 1W9, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	150 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79938-972	150 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79933-972	150 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79936-972	150 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions

02-79937-972	450 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond– Vanier - Aménagement - Subventions
02-79931-972	100 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 février 2012.

Adoptée

CE-2012-226

PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE SYLVIE GONEAU À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANCAISE DE L'ONTARIO, CONSEIL RÉGIONAL D'OTTAWA - 23 FÉVRIER 2012 - 100 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Sylvie Goneau à participer à une activité organisée par l'Association canadienne-française de l'Ontario, Conseil régional d'Ottawa le 23 février 2012.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de ACFO Ottawa, 181, rue Donald, suite 28, Ottawa, Ontario, K1K 1N1, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-972	95,65 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
04-13493	4,35 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 13 février 2012.

Adoptée

CE-2012-227

ACHAT D'UNE TABLE - SÉRIE DES PETITS-DÉJEUNERS DU MAIRE D'OTTAWA ET DU REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES DE LA CAPITALE NATIONALE - 16 FÉVRIER 2012 - 340 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'achat d'une table pour la série de petits-déjeuners du maire d'Ottawa et du Regroupement des gens d'affaires de la capitale nationale qui se tiendra le 16 février 2012.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 340 \$ à l'ordre du Regroupement des gens d'affaires de la capitale nationale, 306-1173, chemin Cyrville, Ottawa, Ontario, K1J 7S6, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-312	325 \$	Conseil municipal - Frais de représentation
04-13493	15 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 13 février 2012.

Adoptée

CE-2012-228

PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - ATTESTATION DE TRAVAUX COMPLÉTÉS SUR LE BOULEVARD DU MONT-BLEU - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON

CONSIDÉRANT QUE selon la lettre du ministère des Transports du Québec datée du 8 juin 2011, une subvention au montant maximale de 1 571 \$ a été accordée à la Ville dans le cadre des travaux d'amélioration du boulevard du Mont-Bleu;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de construction de l'amélioration du boulevard mentionné précédemment ont été réalisés et acceptés par le Service des infrastructures;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire, pour le versement de l'aide financière à la Ville, de transmettre au ministère des Transports du Québec une résolution attestant que les travaux de construction de ce tronçon ont été réalisés et qu'ils sont conformes à la description de la demande de subvention :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- atteste que les travaux d'amélioration du boulevard du Mont-Bleu, pour un montant de 523 301,30 \$, ont été effectués et qu'ils sont conformes aux plans et devis et à la description de la demande de subvention au montant de 1 571 \$;
- autorise le Service des infrastructures à transmettre au ministère des Transports du Québec la demande finale avec les pièces justificatives pour le versement de l'aide financière à la Ville pour les travaux de construction réalisés sur le boulevard du Mont-Bleu.

Adoptée

CE-2012-229*

UTILISATION DU FONDS DÉDIÉ AUX INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QUE la création d'un fonds dédié aux infrastructures de 3 200 000 \$ pour 2012 a été annoncée dans le cadre du budget 2012 de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE pour 2012, il est proposé d'investir le plein montant du fonds dédié aux infrastructures dans la réfection routière;

CONSIDÉRANT QUE la Politique de répartition du financement des travaux d'infrastructures (INFRA-2011-02) est applicable :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'affecter le fonds dédié aux infrastructures pour 2012 à la réfection et au pavage des rues suivantes : rue du Vallon (de Caveau à de la Colline), rue des Oliviers (de Joffre à Isabelle), boulevard Maloney Ouest (de la voie ferrée est à la voie ferrée ouest), boulevard Labrosse (de 150 m. au nord des Affaires à 650 m. au nord des Affaires), boulevard Pierre-Laporte (de Georges à 100 m. à l'ouest), boulevard des Laurentides (de la bretelle nord de l'autoroute à 100 m. du nord).

Le trésorier est autorisé à puiser les sommes nécessaires à même les paiements comptants pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 février 2012.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-230

PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER LUC MONTREUIL AU 49^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE FABRICATION DE VILLES HABITABLES AYANT POUR THÈME « VÉRITABLE URBANISME : PLANIFICATION DES COLLECTIVITÉS EN BONNE SANTÉ POUR TOUS » ORGANISÉ PAR LE CONSEIL INTERNATIONAL DES VILLES VIVABLES – PORTLAND, OREGON - 20 AU 24 MAI 2012 - 2 400 \$ EN FONDS MONÉTAIRES AMÉRICAINS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Luc Montreuil à participer au 49^e Congrès international de fabrication de villes habitables ayant pour thème « Véritable urbanisme : Planification des collectivités en bonne santé pour tous » organisé par le Conseil international des villes vivables qui se tiendra à Portland, Oregon, du 20 au 24 mai 2012.

Le trésorier est autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation de pièces justificatives, pour une dépense maximale de 2 400 \$ en fonds monétaires américains, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-312-30025	2 400 \$	Conseil municipal - Frais de représentation

Un certificat du trésorier a été émis le 14 février 2012.

Adoptée

CE-2012-231*

APPEL DE PROPOSITIONS FINAL - DÉCHETS ULTIMES

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a adopté un Plan de gestion des matières résiduelles en 2005;

CONSIDÉRANT QUE ce Plan de gestion des matières résiduelles prévoit identifier la meilleure solution possible pour l'élimination des déchets ultimes, en vue d'un début d'exploitation entre 2013 et 2018;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a exprimé sa volonté de trouver une solution régionale de valorisation des déchets ultimes en confiant un mandat à la firme SM afin d'accompagner la Ville et ses partenaires dans ce processus;

CONSIDÉRANT QUE la phase de qualification des promoteurs a été réalisée;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau est le porteur de ce dossier régional;

CONSIDÉRANT QUE le processus est rendu à l'étape de proposition finale :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'approuver un tonnage minimum garanti de 50 000 tm par année pour la Ville de Gatineau, et ce, pour la durée du terme prévu aux documents d'appel d'offres, soit une durée de 20 ans;
- d'approuver le protocole d'entente et d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer l'entente intermunicipale nous liant avec les MRC participantes aux fins de la présente;
- d'adopter la méthode d'évaluation proposée et les documents d'appel de propositions.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-232 OCTROI D'UN CONGÉ SANS SOLDE À MONSIEUR MARIO PERRIER, OPÉRATEUR À L'ÉCOCENTRE ET AU CENTRE DE TRANSBORDEMENT AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE monsieur Mario Perrier, occupant le poste d'opérateur à l'écocentre et au centre de transbordement (ECT) au Service de l'environnement, a formulé une demande de se prévaloir d'un congé sans solde d'une période d'un an débutant le 16 avril 2012 pour se terminer le 12 avril 2013 inclusivement;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme à la convention collective du Syndicat des cols bleus de Gatineau-CSN et a fait l'objet d'une recommandation favorable de la part du service concerné et du Service des ressources humaines :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accorde à monsieur Mario Perrier, opérateur à l'écocentre et au centre de transbordement (ECT) au Service de l'environnement, un congé sans solde pour la période débutant le 16 avril 2012 jusqu'au 12 avril 2013 inclusivement.

Adoptée

CE-2012-0215D1 DÉPÔT DE DOCUMENT

1. Dépôt de la liste des mouvements de personnel syndiqué en vertu du règlement numéro 79-2002 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires - Période du 21 décembre 2011 au 24 janvier 2012

CE-2012-233* MODIFICATIONS À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT l'analyse complète des besoins opérationnels effectuée par le Service des travaux publics à la Division de l'entretien des édifices :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil de modifier la structure organisationnelle de la Division de l'entretien des édifices du Service des travaux publics, de la façon suivante :

- Abolition d'un poste d'électricien C (poste numéro STP-BLE-403 au plan d'effectifs des cols bleus) à la classe 8 de l'échelle salariale des cols bleus de la Ville de Gatineau, sous la gouverne du contremaître, Entretien des édifices, secteur de Gatineau;
- Abolition d'un poste d'électricien C (poste numéro STP-BLE-362 au plan d'effectifs des cols bleus) à la classe 8 de l'échelle salariale des cols bleus de la Ville de Gatineau, sous la gouverne du contremaître, Entretien des édifices, secteur de Gatineau;
- Création d'un poste d'électronicien C (poste numéro STP-BLE-421 au plan d'effectifs des cols bleus) à la classe 9 de l'échelle salariale des cols bleus de la Ville de Gatineau, sous la gouverne du contremaître, Entretien des édifices, secteur de Gatineau;
- Création d'un poste d'électronicien C (poste numéro STP-BLE-422 au plan d'effectifs des cols bleus) à la classe 9 de l'échelle salariale des cols bleus de la Ville de Gatineau, sous la gouverne du contremaître, Entretien des édifices, secteur de Gatineau.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du service concerné.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire du service mentionné.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 février 2012.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-234

CONFIRMER LE MANDAT ACCORDÉ PAR LE SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES AU DOCTEURE MICHÈLE GAGNON, NEUROPSYCHOLOGUE POUR SERVICES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DE LA POURSUITE INSTITUÉE PAR LE DEMANDEUR MONSIEUR RICHARD VALCOURT

CONSIDÉRANT QUE monsieur Richard Valcourt a institué une poursuite judiciaire à l'encontre de la Ville de Gatineau et de deux policiers du Service de police de Gatineau en date du 17 juin 2002, et ce, au montant de 1 219 461 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Docteure Michèle Gagnon a été mandatée par le Service des affaires juridiques afin de réaliser un rapport d'expert quant à l'état de santé psychologique du demandeur;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur, monsieur Richard Valcourt, a produit récemment une contre-expertise médicale suite au rapport de la Docteure Michèle Gagnon;

CONSIDÉRANT QUE le Service des affaires juridiques veut mandater la Docteure Michèle Gagnon pour procéder à une analyse et une critique du rapport de contre-expertise produit par le demandeur;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de confirmer le mandat de la Docteure Michèle Gagnon dans le présent dossier;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 573.3.0.2 de la Loi sur les cités et villes, la Ville de Gatineau est exemptée du processus de soumissions, compte tenu que ce mandat de services professionnels est nécessaire dans le cadre d'un recours devant les tribunaux :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité confirme le mandat accordé au Docteure Michèle Gagnon par le Service des affaires juridiques afin de préparer une analyse et une critique du rapport de contre-expertise produit par le demandeur pour la Ville de Gatineau dans le cadre du présent dossier.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-12200 – Affaires juridiques, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 10 février 2012.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif